



FICHE ACTION RPS 1

Animer un réseau de consultants référencés sur la prévention des risques psychosociaux (RPS)

Pilotes

Carsat
Aract
DIRECCTE
Services de Santé
au Travail (Apst37,
Aismt 36, CIHL)
APST Centre

Partenaires associés

Services de Santé
au travail

Cible

Entreprises

Janvier 2018

Descriptif

Assurer le référencement, l'animation et le suivi d'un réseau de consultants spécialisés sur la prévention des RPS sur le territoire régional.

Permettre aux entreprises de solliciter des intervenants qui justifieront auprès des organismes régionaux de prévention, le respect d'une charte éthique et méthodologique fiable.

Déroulement de l'action

Phase 1 : Animation, régulation et référencement du réseau de consultant référencé.

Phase 2 : Réalisation d'une communication auprès des organismes signataires de la convention de partenariat (médecins du travail, IPRP, infirmières, contrôleurs, inspecteurs du travail...).

Phase 3 : Déploiement d'une communication vers les entreprises.

Indicateurs

Nombre de manifestations auprès des organismes signataires de la convention de partenariat.

Nombre d'entreprises présentes lors de manifestations territoriales ou régionales.

2017-2020 :
Phase 1

2018 :
Phase 2

2019 :
Phase 3

2020 : bilan
de l'action